

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2438

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : jezouk jmo tapho

Date de naissance : 01/01/1955

Adresse : Dar bouman ghez E.I. 99.126 N°3 H.9

Tél. : 06-60-06-00-21

Total des frais engagés : + 10 41 40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/08/2013

Nom et prénom du malade : jezouk jmo tapho

Age:

Lien de parenté :

Lui-même Dr Mafal Mamou Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ALD ALC Pathologie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

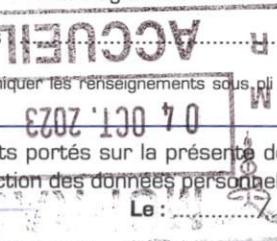
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/08/2013

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/05/2021	C		€ 0	Centre Interuniversitaire de Santé et de Recherche en Santé et Soins Casablanca Signature : Dr. Nasser Date : 05/05/2021

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Y. Mme LEBEL 26, av Brahmi 92122 GENnevilliers Tél. : 05 22 21 86 22</i>	15.8.23	11522

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Hay Mohammad - C. ENCHER - 05 39 - Fax : 05 22 62 15	10/03/23	B460 + P	626,40 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction)			MONTANTS DES SOINS
	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU
Oncologue - Radiothérapeute
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le 10.08.2023



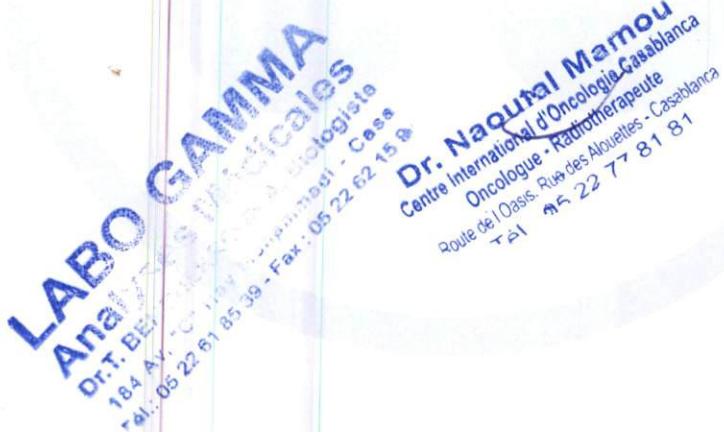
Mr. MERZOUK MUSTAPHA

Analyses :

NFS
TRANSAMINASES HEPATIQUES
Créatinine
ACE

Ultravist 300 mg/ml
100 ml de sol inj
Iopromide
P.P.V. : 415,00 DH
Bayer S.A.

6 118001 090495





Dr T BENCHEKROUN A

مختبر التحاليلات الطبية GAMMA

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES GAMMA

Laboratoire Général Analyses Médicales Médico-légales Alimentaires

Biologie moléculaire - Centre de Fertilité - Marqueurs Tumoraux - Hormonologie
Toxicologie - Immunologie - Hématologie - Oncologie

Casablanca le 10 août 2023

Monsieur MERZOUK MUSTAFA

FACTURE N° 487438

Analyses :

Numération formule sanguine + PLQ -----	B	80	
Créatinine -----	B	30	
Transaminases OT -----	B	50	
Transaminases PT -----	B	50	
A C E -----	B	250	Total : B 460

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
-----------	----	-----	--

TOTAL DOSSIER | 626,40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Vingt Six Dirhams et Quarante Centimes

LABO GAMMA
 Analyses Médicales
 Dr.T. BENCHEKROUN - Médecin Biologiste
 184 Av. "C" Hay Mohammadi - Casablanca
 Tél.: 05 22 61 85 39 - Fax : 05 22 62 15 94

DIPLOME DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE LIEGE . BELGIQUE . ANCIEN ASSISTANT EN TOXICOLOGIE A L'HOPITAL UNIVERSITAIRE DE BAVIERE
 C E S BIOCHIMIE - IMMUNO - TRANSFUSION - MICROBIOLOGIE - MARQUEURS TUMORAUX
 ANCIEN RESPONSABLE DU SERVICE D'EPIDEMIOLOGIE A L'INSTITUT PASTEUR MAROC

BIOLOGIE DE REPRODUCTION : FIV - ICSI

186, Avenue 'c' - 1er étage - Hay Mohammadi - Casablanca - Tél.: 05 22 61 85 39 - Fax : 05 22 62 15 94

INPE : 093000610 - Patente : 32833616 - I.F: 46901880 - ICE : 00159224400006

E-mail : labogamma2010@gmail.com - Autorisation 11597



مختبر التحليلات الطبية كام

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES **GAMMA**

Laboratoire Général Analyses Médicales Médico-légales Alimentaires

Biologie moléculaire - Centre de Fertilité - Marqueurs Tumoraux - Hormonologie
Toxicologie - Immunologie - Hématologie - Oncologie

Dr T BENCHEKROUN A

Casablanca le : 10/08/23

Monsieur MERZOUK MUSTAFA

DDN : 01/01/1955

Code patient : 297989 - Référence : 23H834

Dr, NAOUFAL MAMOU

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Automate :CELL-DYN 3500R

	Résultats	Normales
	(Homme Adulte)	
GLOBULES ROUGES		
Hématies -----:	4,03 M/mm ³	4 - 5,5
Hémoglobine -----:	12,30 g/100 ml	12 - 16
Hématocrite -----:	36,30 %	36 - 54
- V.G.M. -----:	90,07 μ^3	80 - 100
- T.C.M.H. -----:	30,52 pg	27 - 34
- C.C.M.H. -----:	33,88 g/100 ml	32 - 36

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes ----- : 5 720,00 /mm³ 4000 - 10000

Formule leucocytaire

PLAQUETTES

Résultat: _____; 204 000 /mm³ 150000 - 450000

* (résultat contrôlé)

DIPLOME DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE LIEGE . BELGIQUE . ANCIEN ASSISTANT EN TOXICOLOGIE A L'HOPITAL UNIVERSITAIRE DE BAVIERE
C E S BIOCHIMIE - IMMUNO - TRANSFUSION - MICROBIOLOGIE - MARQUEURS TUMORAUX
ANCIEN RESPONSABLE DU SERVICE D'EPIDEMIOLOGIE A L'INSTITUT PASTEUR MAROC

BIOLOGIE DE REPRODUCTION : FIV - ICSI

186, Avenue 'c' - 1er étage - Hay Mohammadi - Casablanca - Tél.: 05 22 61 85 39 - Fax : 05 22 62 15 94

INPE : 093000610 - Patente : 32833616 - I.F: 46901880 - ICE : 001592244000006

E-mail : labogamma2010@gmail.com - Autorisation 11597



Dr T BENCHEKROUN A

Casablanca le : 10/08/23

مختبر التحاليل الطبية **ثاما**

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES **GAMMA**

Laboratoire Général Analyses Médicales Médico-légales Alimentaires

Biologie moléculaire - Centre de Fertilité - Marqueurs Tumoraux - Hormonologie
Toxicologie - Immunologie - Hématologie - Oncologie

Monsieur MERZOUK MUSTAFA

DDN : 01/01/1955

Code patient : 297989 - Référence : 23H834

Dr, NAOUFAL MAMOU.

Page : 2/2

EXAMENS BIOCHIMIQUES DU SANG ARCHITECT Abbott ci 4100

	Résultats	Normales
Créatinine -----:	9,90 mg/l 87,52 µmol/l	6 - 12,5 53,04 - 110,5
Transaminases - SGOT / ASAT -----:	19,00 UI/l	5 - 37
Transaminases - SGPT / ALAT -----:	7,00 UI/l	< 55

MARQUEURS TUMORAUX ARCHITECT (CMIA)

A C E -----:	1 ,16 ng/ml	< 5
--------------	-------------	-----

NB: changement de technique

LABO GAMMA
Analyses Médicales
Dr.T. BENCHEKROUN A. Biologiste
184 Av. "C" Hay Mohammadi - Casa
tel.: 05 22 61 85 39 - Fax : 05 22 62 15 9

* (résultat contrôlé)

DIPLOME DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE LIEGE . BELGIQUE . ANCIEN ASSISTANT EN TOXICOLOGIE A L'HOPITAL UNIVERSITAIRE DE BAVIERE
C E S BIOCHIMIE - IMMUNO - TRANSFUSION - MICROBIOLOGIE - MARQUEURS TUMORAUX
ANCIEN RESPONSABLE DU SERVICE D'EPIDEMIOLOGIE A L'INSTITUT PASTEUR MAROC

BIOLOGIE DE REPRODUCTION : FIV - ICSI

186. Avenue 'c' - 1er étage - Hay Mohammadi - Casablanca - Tél.: 05 22 61 85 39 - Fax : 05 22 62 15 94

INPE : 093000610 - Patente : 32833616 - I.F: 46901880 - ICE : 001592244000006

E-mail : labogamma2010@gmail.com - Autorisation 11597